

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 05 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 30 mars 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Éliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
M. Daniel PEYNON	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Déolinda BOILON	M. Florent MONEYRON
M. Alain COSSON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Marie-France MARMY	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Catherine MORAND	M. René BROUSSE
M. Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Josiane HUGUET (à Mme Danielle GRANOUILLET)
Mme Sylvie EXBRAYAT (à Mme Agnès TARTRY-LAVEST)
Mme Julie MONTBRIZON (à Mme Déolinda BOILON)
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
M. Christian BOURNAT (à Mme Marie-France MARMY)
M. Gilles MARQUET (à Mme Élyane GRANET)
M. Cédric DAUDUIT (à M. Alain COSSON)
Mme Patricia LACHAMP (à Mme Elisabeth BRUSSAT)
M. Bernard FRASIAK (à Mme Séverine VIAL)
M. Antoine LUCAS (à M. Yannick DUPOUÉ)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD
Mme Michelle CIERGE

VOTE : En exercice : 35 Présents : 23 / Représentés : 10 Votants : 33

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Isabelle GROUIEC, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2022 (CFE, TFNB, TFB)

**VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2022
(CFE, TFNB, TFB)**

Madame la Présidente précise que pour conserver un niveau de fiscalité stable, il convient de voter les mêmes taux que ceux votés en 2022 par la CCEDA. En ce qui concerne la taxe sur le foncier bâti, la CCEDA a la possibilité du fait de son passage en fiscalité mixte de voter un taux additionnel égal ou supérieur à 0.

Elle précise que suite à la suppression de la taxe d'habitation, l'Assemblée n'a pas de taux de taxe d'habitation à voter. Cette suppression est compensée par l'Etat au compte budgétaire 7382 « Fraction de TVA nationale ». La collectivité continue cependant à percevoir la taxe d'habitation relative aux résidences secondaires ; le taux est figé pour 2022, l'Assemblée revotera un taux à partir de 2023.

Après avis du bureau, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- de voter les taux de taxes suivants pour 2022:
- Il n'y pas de taux mis en réserve

Taxe	Taux 2022
Contribution foncière des entreprises (CFE)	23.74 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB)	4.55%
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB)	0

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les votes des taux à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 11 avril 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente